



Procès-verbal du Conseil de Clerval

N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
District d'Abitibi-Ouest
Municipalité de Clerval

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE CLERVAL, TENUE À LA SALLE MUNICIPALE, LE 18 JUIN 2019, À 19H00, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME SUZANNE THÉBERGE, MAIRESSE.

14. REPRISE DE LA SÉANCE

Les membres présents : la mairesse, Suzanne Théberge et les conseillers Michel Cliche, Gaétan St-Jean, Jean-Marc Bélanger, Chantal Mélançon et Nicole Therrien.

Est aussi présente la directrice générale Manon Pouliot.

À l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente, Suzanne Théberge, à 19h00.

Arrivée de Nancy Gosselin à 19h05.

15. RAPPORT FINANCIER 2018

2019-06-10

Monsieur Sylvain Trudel présente le rapport financier 2018. La Municipalité a enregistré un déficit de fonctionnement de 43 481\$, portant donc l'excédent de fonctionnement non affecté à 20 425\$. Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Bélanger, appuyé par le conseiller Michel Cliche, d'accepter le rapport financier 2018 tel que présenté.

Adoptée

16. RAPPORT DU MAIRE

RAPPORT DU MAIRE 2019 SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2018

L'analyse du bilan 2018

<u>REVENUS</u>	<u>2018 RÉALISÉ</u>
Taxes	424 793\$
Paiements tenant lieu de taxes	1 726\$
Transferts	233 812\$
Services rendus	4 327\$
Autres recettes de sources locales	59 564\$
<u>Total</u>	<u>724 222\$</u>
Revenu d'investissement	20 940\$
<u>Total des revenus</u>	745 162\$
<u>DÉPENSES</u>	<u>2018 RÉALISÉ</u>
Administration générale	165 165\$



Procès-verbal du Conseil de Clerval

N° de résolution
ou annotation

Sécurité publique	61 951\$
Transport	375 480\$
Hygiène du milieu	70 680\$
Aménagement, urbanisme et développement	19 675\$
Loisirs et culture	52 411\$
Frais de financement	11 595\$
<u>Total dépenses</u>	<u>756 957\$</u>
Affectations	105 497\$
Immobilisations	101 151\$
Financement	6 400\$
<u>Déficit de fonctionnement l'exercice</u>	<u>43 481\$</u>

Suzanne Théberge
Mairesse

17. ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DES DÉPENSES

La directrice générale dépose les états comparatifs des revenus et dépenses.

18. RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉDIFICE MULTISERVICE

2019-06-11

Attendu que nous avons procédé à un 2^e appel d'offres pour obtenir des soumissions pour la réfection de la toiture de l'édifice multiservice;

Attendu que nous n'avons reçu aucune soumission pour lesdits travaux;

En conséquence, il est proposé par Jean-Marc Bélanger, appuyé par Gaétan St-Jean de modeler l'appel d'offre afin de réduire les tâches à effectuer par un entrepreneur.

Adoptée

19. RÉFECTION PONCEAUX

2019-06-12

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Bélanger, appuyé par le conseiller Michel Cliche, de procéder au changement du ponceau brisé sur le 2^e et 3^e rang, tel que discuté;

Et

De rajouter un ponceau au 4^e et 5^e rang où nous avons eu des problèmes ce printemps, pour une estimation totale de 9 086\$ (taxes en sus). Nous rajouterons aussi une section de ponceau au point d'eau situé à la sortie du village pour élargir l'entrée.

Adoptée

20. PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL 2018

2019-06-13

Attendu que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 189 148\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les



Procès-verbal du Conseil de Clerval

N° de résolution
ou annotation

éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Pour ces motifs, sur la proposition de Michel Cliche, appuyé par Gaétan St-Jean, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Clerval informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée

21. CONVOCATION COUR DES PETITES CRÉANCES

La directrice générale informe le conseil que la date de la cour aux petites créances concernant la remise de la plage Delisle aura lieu le 18 juillet prochain.

22. CORRESPONDANCE

La directrice générale résume les dernières communications au conseil. Nous demanderons l'épandage d'abat-poussière pour le début de juillet.

23. NIVELAGE CHEMIN DE L'ÎLE NEPAWA

Après comparaison des coûts de nivelage pour le chemin de l'Île Nepawa, il est proposé par Jean-Marc Bélanger, appuyé par Michel Cliche et résolu de demander à M. Denis Bédard de faire le nivelage de ce chemin aux 2 semaines pendant la période estivale.

Adoptée

24. PÉRIODE DE QUESTION

25. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée sur la proposition de Nancy Gosselin, à 20h14.

2019-06-14

2019-06-15

Manon Pouliot
Directrice générale

Suzanne Théribergé
Mairesse

« Je, Suzanne Théribergé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».